

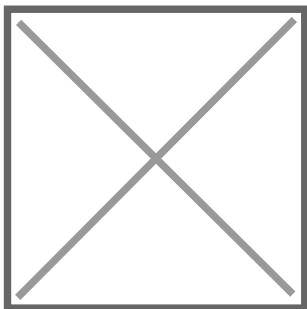
EXERCER LE ROLE DE TUTEUR/MAITRE D'APPRENTISSAGE NIVEAUX 1 ET 2 + CCE « EXERCER LE ROLE DE TUTEUR EN ENTREPRISE »



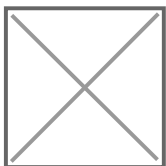
En résumé

Véritable vecteur de la transmission des compétences, le Tuteur ou le Maître d'Apprentissage en entreprise (voir le Parrain ou la Marraine) est un des éléments clés de la transmission des savoir-faire et de la fidélisation des nouveaux arrivants, qu'il s'agisse de l'accueil de personnes en alternance ou de nouveaux embauchés. Il joue un rôle fondamental dans le processus de recrutement en permettant une intégration réussie (onboarding). Or là aussi, la transmission des savoirs et l'accompagnement dans l'apprentissage s'apprend, il y a dans cette démarche des étapes importantes que nous vous proposons de découvrir!

Ce parcours de formation avec le Certificat de Compétences en Entreprise ([C.C.E](#)) : **Exercer le rôle de tuteur en entreprise** (RS5368: [Consulter la fiche ici](#)) est éligible au CPF



[Je m'inscris ICI via mon Compte Personnel de Formation \(CPF\)](#)



Cette formation de maître d'apprentissage/tuteur CPF à Marseille vous apprendra comment jouer ce rôle clé dans l'intégration et la montée en compétences des nouveaux salariés dans l'entreprise. Au travers de modules pratiques et théoriques, le programme de cette formation vise à développer les aptitudes nécessaires à la transmission des savoir-faire et à l'accompagnement en entreprise. Vous y aborderez les missions du tuteur en entreprise, de façon à soutenir l'accueil des alternants et à renforcer les compétences intergénérationnelles. Cette formation maître

Durée

2.5 jour(s) / 16 heure(s)

Effectif

De 3 à 12 stagiaires

Tarif

1330 € NET

Pour qui ?

Toute personne amenée à assurer un rôle tutorial : Tuteurs, Maîtres d'apprentissage, Responsables R.H, Assistant(e)s R.H, Managers d'équipe

Prérequis

Le CCE est accessible à toute personne exerçant ou ayant exercé une mission effective en lien avec les compétences du référentiel concerné.

CPF

Éligible CPF

Certifiante

Oui

Code RNCP / RS

RS5368

Référence

l'apprentissage CCF à Marseille donne les clés pour optimiser le tutorat en entreprise et mobiliser efficacement les nouveaux talents.

Ces formations pourraient également vous intéresser :

- [Formation exercer le rôle de tuteur maître d'apprentissage niveau 1.](#)
- [Formation exercer le rôle de tuteur maître d'apprentissage niveau 2.](#)
- [Formation certificat de compétences en entreprise : exercer le rôle de tuteur en entreprise.](#)



Objectifs

- Connaître le rôle et les attributions d'un Tuteur, Maître d'apprentissage ou d'un accompagnant
- Identifier les étapes et outils nécessaires pour accompagner un jeune « alternant » ou un salarié sur un parcours interne d'intégration
- Créer des binômes seniors/juniors, expert/nouvel entrant
- Favoriser l'intégration de nouvelles compétences et l'enrichissement mutuel Tuteur/Apprenant
- Motiver et mobiliser au quotidien
- Accompagner la mise en autonomie du Tutoré



Programme

EXERCER LE ROLE DE TUTEUR / MAITRE D'APPRENTISSAGE – NIVEAU 1- Durée : 1 jour (7 heures)

- Le rôle et les fonctions du tuteur.
- L'accueil et l'intégration de l'apprenant.
- Le parcours d'acquisition des compétences.
- L' AFEST, la formation en situation de travail.
- Le suivi de la progression de l'apprenant.
- Les différents acteurs du parcours de l'apprenant.

EXERCER LE ROLE DE TUTEUR / MAITRE D'APPRENTISSAGE – NIVEAU 2- Durée : 1 jour (7 heures)

- Bilan des actions mises en œuvre.
- Réussites et difficultés, les identifier pour progresser.
- Appréhension des compétences mises en œuvre.
- Valeurs et comportements clés.
- Bon positionnement en tant que Tuteur : Manager/Tuteur/Tutoré : les rôles de chacun
- Motivation et mobilisation.
- Clés de la motivation.
- Compréhension des moteurs des nouvelles générations pour mieux les accompagner.
- « Mieux travailler » ensemble en développant la coopération et l'inter générationnel au travail.
- Actions qui font réussir la collaboration.
- Création de la relation où chacun se sent reconnu et valorisé au-delà des générations.
- Outils performants du Tuteur ou du MAP : mises en situation et appropriation des outils.

CERTIFICAT DE COMPETENCES EN ENTREPRISE : EXERCER LE ROLE DE TUTEUR EN ENTREPRISE- Durée : 2 heures

Référentiel d'évaluation :

1 – Accueil et intégration au sein du collectif de travail

- Organiser l'accueil d'un nouveau salarié en amont de son entrée dans l'entreprise, en définissant les conditions et supports à mettre en œuvre ou en veillant à l'application de la procédure interne prévue à cet effet, afin de favoriser son intégration au sein de l'entité et du collectif.
- Informer l'ensemble des acteurs concernés directement ou non par la venue d'un nouvel arrivant, afin de les mobiliser et d'obtenir leur collaboration dans le processus d'accueil et de formation de celui-ci.
- Conduire un entretien d'accueil permettant de connaître le nouvel arrivant afin de commencer à poser les jalons des différentes étapes de son intégration au sein du collectif de travail.

– Clarifier son rôle de tuteur auprès du nouvel arrivant et le contexte de l'accompagnement, en exposant les objectifs et les enjeux liés à cette période de transmission, afin de définir les modalités de leur collaboration et leur mode de fonctionnement.

2 – Organisation du parcours au sein de l'entreprise

- Analyser les expériences et acquis du nouvel arrivant en les mettant en rapport avec le métier concerné afin de définir les objectifs en termes de compétences / capacités qu'il devra acquérir ou développer au regard du métier visé.
- Organiser son parcours en tenant compte du profil de poste, des objectifs visés, des résultats à atteindre à chaque étape, afin de structurer une progression dans les apprentissages à réaliser.
- Définir les conditions dans lesquelles s'effectuera l'accompagnement du nouvel arrivant et les personnes ressources auxquelles il pourra faire appel, afin d'optimiser son parcours de formation au sein du collectif de travail.

3 – Transmission des compétences et de la culture de l'entreprise

- Analyser, après les avoir sélectionnées, les situations professionnelles significatives porteuses des compétences clefs constitutives du métier, afin de déterminer les conditions permettant la transmission des techniques, savoir-faire, méthodes et codes relationnels du métier.
- Définir l'approche et les méthodes à mobiliser, en déterminant les conditions et moyens à mettre en œuvre, afin de faciliter l'acquisition progressive des capacités du tuteuré et de s'assurer de sa bonne compréhension des éléments transmis.
- Accompagner le nouvel arrivant dans la réalisation des activités professionnelles en se positionnant de façon adaptée, sans se substituer à lui, en lui transmettant les informations et explications nécessaires, et en vérifiant son niveau de compréhension aux étapes clefs, afin de favoriser son intégration et sa mise en autonomie.

4/ Suivi et évaluation des acquis professionnels

- Définir les modalités de suivi et d'évaluation en précisant les situations et objectifs supports aux bilans, la fréquence et la nature de ceux-ci, afin d'effectuer le suivi des apprentissages et d'identifier les ajustements à apporter au parcours du tuteuré.
- Mener des entretiens d'appréciation – bilan, point d'étape ou évaluation – en s'appuyant sur les informations recueillies, les faits observés et les résultats atteints, en partageant son analyse avec le tuteuré, afin de l'aider à comprendre et à analyser ses pratiques, et en lui donnant des éléments repères devant contribuer à favoriser son autonomie dans la réalisation des activités du métier.
- Animer des réunions d'évaluation avec le tuteuré et les différents professionnels collaborant à son intégration et à sa formation, en s'appuyant sur des critères préalablement définis, afin d'effectuer des appréciations objectivées et partageables.
- Analyser en concertation avec le tuteuré, les différents bilans effectués avec lui et les autres professionnels, afin de déterminer les axes d'amélioration et les ajustements à apporter à son parcours.



Méthodes pédagogiques

- Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.
- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.
- Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises
- Support de formation remis aux participants.

Suivi d'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations ... qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.



Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation. Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.



Evaluation

Certification: Le Certificat de Compétences en Entreprise est accessible à toute personne exerçant ou ayant exercé au cours des cinq dernières années une mission effective en lien avec les compétences du référentiel concerné.